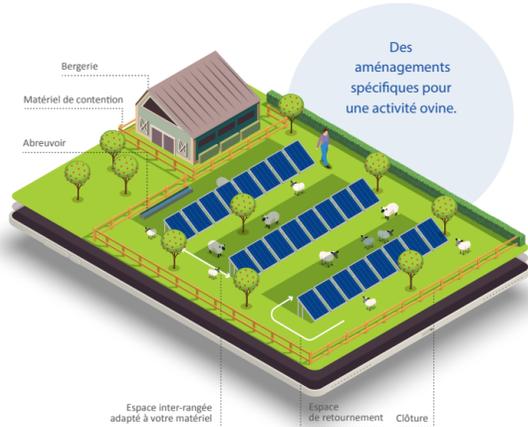


Réaliser un projet agrivoltaïque avec wpd

Quelques exemples de nos parcs agrivoltaïques en développement :



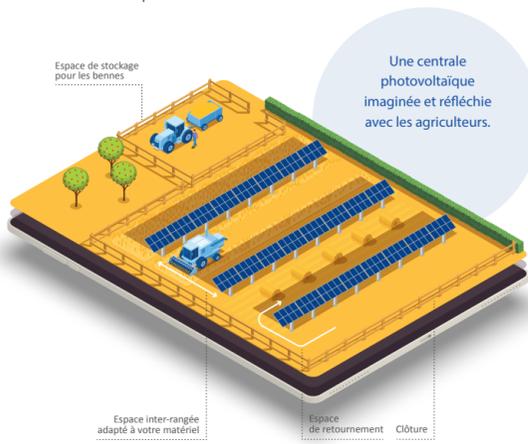
Dans l'Allier, l'exemple d'une ferme agrivoltaïque avec une coactivité ovine.

Le parc implanté sur 31 ha produira près de 34,63 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 13 600 personnes. La division en 4 sous-parcelles permettra le pâturage de 160 brebis allaitantes toute l'année avec l'aménagement d'abreuvoirs et d'une bergerie sur le site. Le projet est co-construit avec l'exploitant et wpd prendra en charge l'ensemble des frais relatifs aux aménagements de la bergerie et de la parcelle pour développer une activité ovine.



En Bretagne, un projet agrivoltaïque avec des poules.

Le projet agrivoltaïque prévoit de combiner une exploitation de poules pondeuses à une installation photovoltaïque sur 18 ha. Lancé en 2020 à l'initiative d'un éleveur très engagé pour son territoire, il vise à valoriser au maximum le parcours herbager des poules en y produisant de l'électricité. Les abris réversibles munis de panneaux photovoltaïques permettent de protéger les poules, d'améliorer l'enherbement du site et de protéger l'exploitation contre les aléas. Véritable projet de territoire, il prévoit de produire 14,8 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 6 000 personnes. Ce projet est développé en partenariat avec l'APEPHA, l'association des Agriculteurs Producteurs d'Electricité Photovoltaïque Associés.



En Côte d'Or, un projet qui associe production électrique et grandes cultures.

En Bourgogne-Franche-Comté, le projet agrivoltaïque de 49 ha a été lancé suite à l'initiative de trois exploitants agricoles installés en grandes cultures. Il prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques type trackers. La disposition des panneaux solaires permettra la conservation d'un itinéraire technique agricole de cultures variées et adaptées au climat. Ces cultures seront cohérentes avec les débouchés locaux déjà existants, sans nécessiter d'investissement complémentaire en outils et machines agricoles. La priorité a été donnée à la conservation de l'état initial agricole ! Ce projet prévoit une production annuelle de 22,84 GWh/ an soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 8 900 personnes.

Nos fermes agrivoltaïques en développement en France

Contactez nos chefs de projets à travers toute la France afin de parler de vos futurs projets agrivoltaïques ! Nos ingénieurs agronomes seront là pour vous accompagner sur tous les enjeux agricoles du projet.

L'équipe Nord-Ouest
Tours
 Landry Coutant
 +33 (0)6 45 73 55 91
 l.coutant@wpd.fr
 Thomas Daviaud
 +33 (0)6 07 57 91 37
 t.daviaud@wpd.fr
Nantes
 Jean-Marie Bahu
 +33 (0)6 70 32 13 53
 jm.bahu@wpd.fr
Rouen
 Simon Benard
 +33 (0)6 33 30 10 14
 s.benard@wpd.fr

L'équipe Est
Dijon
 Bertrand Lucas
 +33 (0)6 75 48 68 66
 b.lucas@wpd.fr
 Alexandre Bon
 +33 (0)6 48 33 17 08
 a.bon@wpd.fr
Lyon
 Charly Ducroux
 +33 (0)7 86 91 08 87
 c.ducroux@wpd.fr
 Benjamin Gaillard
 +33 (0)6 80 66 26 63
 b.gaillard@wpd.fr

L'équipe Sud-Ouest
Bordeaux
 Sophie Tiran
 +33 (0)6 45 28 14 89
 s.tiran@wpd.fr
 Thomas Saurais
 +33 (0)6 07 89 32 10
 t.saurais@wpd.fr
Limoges
 Simon Grandcoin
 +33 (0)6 44 19 03 16
 s.grandcoin@wpd.fr
Montauban
 Robin Orliaguet
 +33 (0) 6 08 02 69 18
 r.orliaguet@wpd.fr

L'équipe Occitanie
Montauban
 Mikael Machado
 +33 (0)7 87 97 21 08
 m.machado@wpd.fr

APEPHA
 Association de Développement de l'Agriculture en Nouvelle Aquitaine

ADANA
 Association de Développement de l'Agriculture en Nouvelle Aquitaine

Légende
 Avicole
 Bovin
 Ovin
 Grandes cultures
 Maraichage
 Ombrières

wpd travaille en collaboration avec des partenaires agricoles et les chambres d'agriculture sur tout le territoire.

Pour plus d'informations :

Siège social Paris
 16 rue de la Banque
 75002 Paris
 T: 01 82 72 61 00

Agence de Nantes
 11 impasse Juton
 44000 Nantes
 T: 02 51 89 79 40

Agence de Lyon
 9, rue Juliette Récamier
 69006 Lyon
 T: 04 84 79 03 69

Agence de Limoges
 24, rue Donzelot
 87000 Limoges
 T: 05 55 35 64 12

Agence de Bordeaux
 40, rue de la Rousselle
 33000 Bordeaux
 T: 06 45 28 14 89

Agence de Tours
 1bis, rue d'Entraigues
 37000 Tours
 T: 06 45 73 55 91

Agence de Dijon
 8, rue de Colmar
 21000 Dijon
 T: 03 74 31 01 30

Agence de Rouen
 20, Passage de la Luciline
 76000 Rouen
 T: 06 33 30 10 14

Agences wpd solar

info@wpd.fr

www.wpd.fr

Impression sur du papier certifié FSC



L'agrivoltaïsme avec wpd



Qui est wpd ?

wpd est un producteur d'électricité 100% renouvelable. Les équipes de wpd solar France développent des projets sur-mesure et main dans la main avec les acteurs des territoires afin de construire une offre adaptée, répondant aux enjeux et aux spécificités de chacun des territoires et des acteurs concernés qu'il s'agisse des propriétaires fonciers, des communes, des associations locales ou des populations.

Nos chiffres clés

En France

8 agences réparties

+de

50 experts à travers le territoire

1000 MW de projets solaires en développement en France

Dans le monde

6670 MW d'électricité renouvelable installés (solaire et éolien)

5015 MW de projets solaires en développement

Avec plus de 20 ans d'expérience wpd est un acteur historique et majeur des énergies renouvelables et garantit des projets harmonieux, réalisés en concertation avec tous les acteurs du projet.

Développement

Identification des sites, études techniques, concertations avec les territoires, demandes d'autorisation : nous agissons en véritable chef d'orchestre pour développer des projets soutenus par les territoires.

Financement

Depuis plus de 20 ans, nous avons établi une relation de confiance avec les principales banques et partenaires institutionnels européens, nous permettant de structurer et financer nos projets dans les meilleures conditions.

Nos métiers

Construction

Agissant en tant que Maître d'Ouvrage, nous coordonnons l'ensemble des entreprises impliquées dans la réalisation du chantier. Nos équipes contrôlent chaque étape afin de garantir la bonne exécution des travaux.

Exploitation

La gestion technique et administrative ainsi que la surveillance du parc est assurée par wpd windmanager, acteur dédié à cette activité pour tous les parcs du groupe dans le monde.

Nous sommes présents tout au long du cycle de vie des projets pour un accompagnement complet.

Faire de l'agrivoltaïsme avec wpd

L'agrivoltaïsme, c'est quoi ?

L'agrivoltaïsme est l'association de productions agricoles et photovoltaïques sur une parcelle agricole qui contribue durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole locale. Nos installations sont conçues avec l'exploitant et en fonction des filières locales et des spécificités des territoires.

1. Nous identifions le terrain adapté

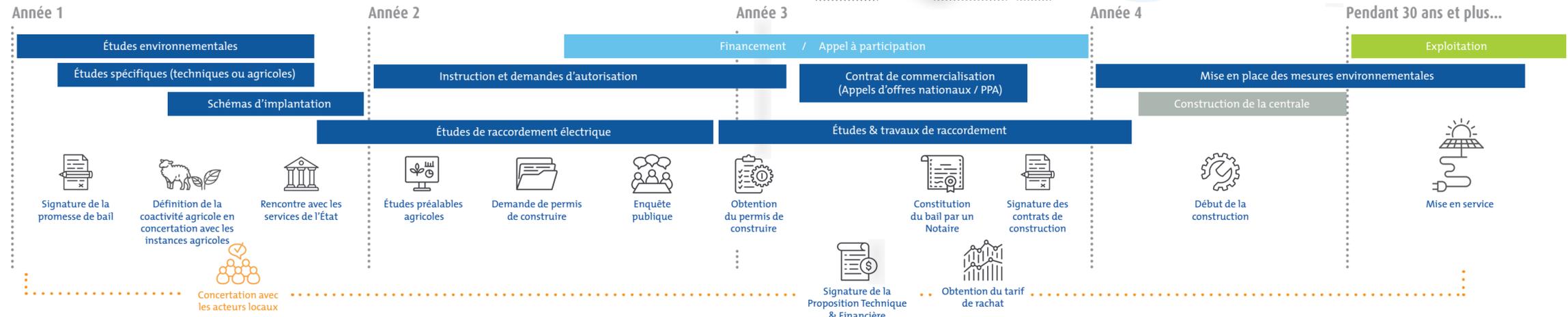
L'agrivoltaïsme, c'est d'abord valoriser des terres comme par exemple :

- des terres agricoles ciblées à faible rendement,
- une friche agricole,
- une ancienne carrière dont la remise en état agricole n'a pas été concluante,
- une ancienne pépinière,
- des prairies (ovins, parcours poules etc.)

2. Nous construisons le projet agricole avec l'exploitant

wpd dessine avec les propriétaires et exploitants les contours d'un projet s'intégrant au mieux à leur exploitation.

La vie d'un projet photovoltaïque



Des projets aux retombées durables

En contrepartie d'une valorisation de certaines de leurs terres en agrivoltaïsme, wpd indemnisera les propriétaires et exploitants sur plus de 30 ans et contribuera ainsi à diversifier leurs revenus.

L'objectif est d'intégrer l'activité agricole à une filière existante sur le territoire. Cette insertion doit permettre de consolider durablement les filières locales de production.

En plus des retombées économiques, l'agrivoltaïsme est bénéfique pour l'agriculture. Les panneaux protègent les cultures des intempéries et les animaux de la chaleur, les clôtures sont renforcées pour arrêter les prédateurs et la parcelle est télésurveillée.

Des études de l'INRAE démontrent que la croissance de l'herbe est favorisée sous les panneaux car ceux-ci protègent la végétation de la dessiccation.



Chez wpd nous allons plus loin

→ Nous prêtons une attention particulière au gain de temps pour l'éleveur. Dans le cas où l'activité agricole retenue nécessiterait des investissements complémentaires pour l'exploitant, wpd prendra à sa charge une liste d'équipements.

→ Nos installations sont totalement réversibles et n'imperméabilisent pas les sols. Pendant la phase travaux, nous ne remanions pas les terres et nous nous assurons de la bonne repousse de l'herbe sous et entre les panneaux, avec financement de re-semis le cas échéant.

